

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Double licence - Lettres / Histoire de l'art et archéologie - Double Licence : Lettres modernes - Histoire de l'Art et Archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Double licence - Lettres / Histoire de l'art et archéologie - Double Licence : Lettres modernes - Histoire de l'Art et Archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	30	251	227	249	14	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Lettres

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture
Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Bonne connaissance des quatre périodes de l'Histoire (Antiquité, Moyen-Age, Temps modernes, Epoque contemporaine)
- Ouverture d'esprit à l'égard des cultures "autres" (anciennes ou étrangères)
- Capacité à acquérir de nouveaux outils (par ex. épigraphie, gestion de données...)
- Savoir creuser l'analyse d'une production culturelle (image, objet, texte littéraire ou historique) en entrant dans le détail des éléments qui la constituent et en mobilisant des éléments de contexte
- Bonne capacité de travail, aussi bien dans l'acquisition des contenus (assiduité et concentration en cours, lectures personnelles, usage des bibliothèques) que dans la production de contenus (exercices, devoirs, dossiers, exposés)
- Goût pour la lecture

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'étudiant prépare un double diplôme en s'inscrivant dans deux licences, l'une de Lettres modernes et l'autre d'Histoire de l'art et archéologie. Dans chacune des deux licences, l'emploi du temps est aménagé pour permettre de suivre l'ensemble des cours et obtenir deux diplômes à l'issue des trois ans d'études. Ce double cursus permet de bénéficier d'une formation d'excellence lui apportant une solide culture bi-disciplinaire qui facilitera et élargira ses possibilités de poursuite d'études. L'intérêt de cette double formation est de certifier par un double diplôme la bi-disciplinarité du cursus de l'étudiant, permettant une poursuite d'études diversifiée, donnant un champ de compétences large apprécié sur le marché du travail.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES de disposer d'un bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'analyser un texte et de produire un raisonnement argumenté. Cette mention nécessite en effet une maîtrise globale de la langue française afin de pouvoir comprendre des textes de toute nature. Elle suppose par ailleurs de solides capacités d'expression afin de pouvoir argumenter, construire un plan d'analyse, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Les modalités d'examen des vœux retenues par la commission de 2023 sont les suivants :

- Notes obtenues en Français, Histoire, Philosophie et Langues au lycée. Les notes obtenues en classe de première à l'épreuve de Français sont importantes. Celles du contrôle continu le sont également, mais dans une moindre mesure. Une attention a été portée plus précisément à la spécialité HLP, si le candidat l'a choisie
- Appréciations des enseignants du secondaire dans ces disciplines
- Projet de formation adapté au contenu de la formation demandée et de bonne qualité rédactionnelle.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes générales, et progression de ces moyennes		Bulletins de notes de première et terminale	Essentiel
	Notes de français		Bulletin de notes de première et des épreuves anticipées du baccalauréat	Essentiel
	Notes de littérature et/ou de philosophie		Bulletins de notes de Terminale	Essentiel
	Notes en histoire-géographie, en langues vivantes		Bulletins de notes de Première et Terminale / Bulletin de notes des résultats du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compréhension fine de textes de toute nature; orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe		Appréciations des professeurs dans les bulletins de Première et Terminale / Projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française		Appréciations sur les bulletins de notes de Première et Terminale	Essentiel
	Autonomie; capacité à s'investir, implication; capacité à fournir des efforts de concentration en classe; organisation		Appréciations sur les bulletins de notes de Première et Terminale / Champs "capacité à s'investir" et "autonomie" de la fiche avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du cursus et du projet professionnel		Fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêt" / Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les livres, les arts, la culture adulte ou enfantine, française ou étrangère, les spectacles et musées, la culture; pratiques d'écriture, pratiques artistiques diverses dans des manifestations littéraires (prix littéraires, salons du livre, etc.)		Fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes